

Compte rendu du Conseil d'École du 2 juin 2022

Membres excusés : Mmes Leuvrey-Ghirardelli, Sonet et Terrier

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Fleurance, Lefebvre et Lemercier

DDEN : mme Cunat, MM. Mauffrey et Tirvaudey

Représentants des mairies : Mme Formet, MM. Galmiche, Heymann, Mauffrey, Rupert et Viry

Représentants des parents d'élèves : Mme Gosselin et M. Serre

En préambule, Madame Lefebvre demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu du conseil précédent.

Aucune remarque.

1/ Prévision d'effectifs 2022-2023 et répartition pédagogique :

Prévision au 2 juin 2022 : 62 élèves (5 de moins que l'an passé)

La répartition pédagogique a été réfléchi de manière à éviter une classe à 5 niveaux, à éviter de partager un niveau et permet également que les CP et CE1, classes des apprentissages fondamentaux, puissent chacun bénéficier d'un temps d'attention suffisant de l'enseignante. Les CM, plus nombreux, sont plus autonomes et la classe ne comportera que 2 niveaux.

École de Ste Marie en Chanois :

*TPS/PS/MS/CP : 15 élèves (1 TPS + 3 PS + 6 MS + 5 CP)

École d'Amage :

*GS/CE1/CE2 : 18 élèves (7 GS+ 7 CE1 et 4 CE2)

École de la Proiselière :

*CM1/CM2 : 29 élèves (13 CM1 + 16 CM2)

Le conseil d'école approuve cette répartition.

2/ Kermesse et sorties scolaires :

Les CE et les CM ont assisté à un spectacle musical JMF intitulé Trois fois rien le 11 mars.

Les maternelles-CP ont assisté également à un spectacle JMF intitulé Mon premier ciné-concert le 9 mai.

Les CE ont participé à « La Grande Lessive » le 24 mars en collaboration avec la résidence des personnes en situation de handicap « Mosaïque » sur le thème des ombres portées.

Les CM feront leur sortie de fin d'année (Défi nature) le 30 juin à Château-Lambert. (Financement coop scolaire)

Ils feront également une sortie le 5 juillet à Echromagny : il s'agit de la conclusion du travail mené sur les oiseaux des milieux ouverts mené en classe avec un animateur de la Maison de la Nature (projet financé

par le Parc des Ballons dans le cadre de Natura 2000) ; la coop financera le transport et le Parc des Ballons financent la partie animation.

Les CE iront à la base nautique de Lure le 24 juin pour des activités terrestres (disc-golf, course d'orientation...) (financement coop scolaire).

La fête du village avec les feux de Saint-Jean se déroulera le samedi 9 juillet avec la participation éventuelle des enfants de l'école d'Amage.

Les maternelles-CP iront à Fraispertuis le 28 juin (financement coop scolaire).

La kermesse aura lieu le 1^{er} juillet avec le spectacle des enfants à 17h30 suivi de jeux de kermesse et d'un repas sur réservation uniquement. Par avance les enseignantes remercient les parents volontaires pour aider. C'est mme Fleurance qui gère toute la partie financière et organisationnelle.

3/ Travaux dans les écoles :

Mme Lefebvre rappelle qu'il faudra mettre des tables à la bonne hauteur pour les GS. Et M. Heymann ajoute qu'il y a des néons à changer.

Il faudra également redescendre 5 tables du grenier pour les CM.

Mme Lemerrier remercie le syndicat des 5 communes pour la réparation du photocopieur de l'école.

4/ Questions diverses :

* Une découverte de l'école est possible sur rendez-vous pour les futurs TPS-PS à Sainte-Marie en Chanois. Mme Fleurance enverra un courriel à chaque nouvelle famille concernée. Mme Gosselin demande si la rentrée en maternelle se fera de manière échelonnée. Mme Fleurance répond qu'elle n'a pas encore tout à fait décidé mais vu le faible nombre d'enfants attendus, elle pense plutôt proposer un échelonnement des horaires le jour de la rentrée. Les parents concernés seront informés par courriel.

Mme Formet demande s'il faut couper à la circulation la route de l'école le jour de la kermesse ; la réponse est affirmative ; mme Fleurance ajoute qu'il ne faut pas oublier de demander l'autorisation de débit de boissons. Mme Lemerrier annonce qu'il faudra un volontaire avec camionnette ou remorque pour aller chercher les tonnelles à Faucogney et transporter les matelas de gymnastique de l'école de la Proiselière à celle de Ste Marie.

M. Mauffrey, DDEN, demande si beaucoup d'enfants des 5 villages sont solarisés ailleurs que dans le RPI ; les maires répondent qu'il y en a moins aujourd'hui que par un temps : 5 à la Corbière, 1 à Ste Marie et 2 à Fessey. Malheureusement il y a très peu d'enfants en bas âge dans tout le secteur.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18h51.

La responsable administrative :

